



Association
hôtelière
de la région
de Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'AHGM, L'AHQ ET L'HRQ INTERPELLENT LES AUTORITÉS CONCERNÉES À FAIRE RESPECTER LA LOI SUR L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DE LA MÊME MANIÈRE POUR TOUS

Montréal, le 19 avril 2024 – L'Association hôtelière du Grand Montréal (AHGM), l'Association hôtellerie du Québec (AHQ) et l'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ) interpellent les municipalités du Québec tout comme le Gouvernement du Québec par l'entremise de ses ministères, soit le ministère du Tourisme et Revenu Québec, à plus de cohésion et à user de leur plein pouvoir pour veiller à faire respecter les règles par tous les acteurs de l'hébergement touristique, et ce, le plus rapidement possible.

Rappelons que les trois associations accueillent positivement le projet de loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal déposé il y a tout juste un an par la ministre du Tourisme, Caroline Proulx. Force est de constater que la loi en vigueur depuis septembre 2023 n'atteint pas la cible et qu'un resserrement de l'application des dispositions pour un cadre plus strict s'impose.

« Il est temps que tous les acteurs s'unissent. Les hôteliers ont été bons joueurs, font preuve d'exemplarité en suivant toutes les règles et ne peuvent plus accepter un système à deux vitesses. », témoignent les trois dirigeants, soit Éric Hamel, PDG par intérim de l'AHGM, Véronique Tremblay, PDG de l'AHQ et Alupa Clarke, DG de l'AHRQ.

Les trois associations hôtelières font front commun et sonnent à nouveau l'alarme à propos des angles morts laissés par les nouvelles exigences envers ce type de plateformes et du système d'hébergement à doubles standards créé. Les associations hôtelières requièrent de la part des décideurs que soient appliquées les sanctions financières sévères prévues pour enfin avoir un effet dissuasif auprès des propriétaires récalcitrants.

L'AHGM, l'AHQ et l'AHRQ offrent leur pleine collaboration aux différents paliers gouvernementaux pour que les autorités concernées trouvent des solutions rapides et pérennes aux inégalités en cours et que du même coup elles démontrent leur soutien à l'industrie hôtelière québécoise qui doit rigoureusement se conformer à tous les pans de la Loi sur l'hébergement touristique, ce qu'elle fait de manière diligente.

L'Association hôtelière du Grand Montréal (AHGM), l'Association hôtellerie du Québec (AHQ) et l'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ) réitèrent qu'elles continueront de suivre étroitement l'avancement du dossier.

À propos de l'AHGM :

Fondée en 1949, l'Association hôtelière du Grand Montréal est la porte-parole de l'industrie hôtelière du Grand Montréal. Avec dans ses rangs une centaine d'établissements hôteliers totalisant près de 19 000 chambres, elle soutient, représente, valorise et mobilise les acteurs de son industrie dans une perspective de développement durable.

Suivez l'AHGM : [Site web](#) | [LinkedIn](#) | [Facebook](#)

À propos de l'AHQ :

L'AHQ a pour mission de représenter, guider et défendre les intérêts de l'hébergement touristique du Québec en visant l'excellence pour un environnement économique florissant. Positionner l'industrie de l'hébergement touristique comme moteur essentiel de l'économie québécoise, en misant sur l'innovation et la durabilité pour offrir une hospitalité de classe mondiale est notre raison d'être.

À propos de l’AHRQ :

L’Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ) regroupe plus de 200 établissements d’hébergement situés sur le territoire de la région de Québec et de la Rive-Sud. Les membres de l’Association hôtelière de Québec offrent plus de 15 000 chambres et emploient 6 500 personnes dans leurs différents établissements. L’AHRQ a été fondée en 1965 et représente plus de 95 % des établissements d’hébergement de Québec.

-30-

Pour information et entrevue :

Éric Hamel, PDG par intérim
Association hôtelière du Grand Montréal
C : ehamel@ahgm.org | M : 514-518-8436

Camille Massias, Responsable des communications
Association hôtellerie du Québec
C : communications@hotelleriequebec.com | T : 579 721-6215, poste 4

Alupa Clarke, Directeur-général
Association hôtelière de la région de Québec
C : aclarke@ahrq.ca | T : 418-563-4052